

Les mares d'Eure-et-Loir

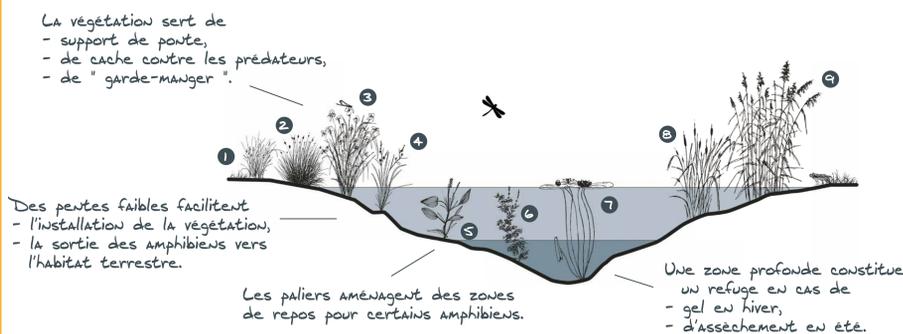
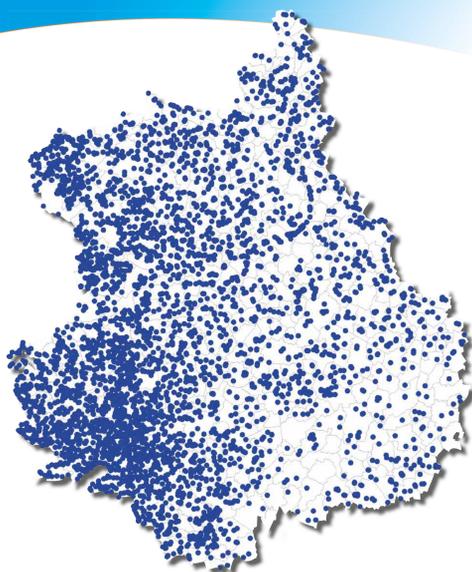


Qu'est-ce qu'une mare ?

La mare est une étendue d'eau, permanente ou temporaire, naturelle ou d'origine humaine, de taille variable pouvant atteindre un maximum de 5 000 m².

Sa faible profondeur, qui peut atteindre environ 2 m, permet à toutes les couches d'eau d'être soumises au rayonnement solaire, ainsi qu'aux plantes de s'enraciner sur le fond.

Les mares sont présentes aux quatre coins de notre département et dans des contextes divers : au cœur des villages, en forêt, dans les espaces cultivés, au sein des prairies, dans les carrières...



- 1 Laiches
- 2 Juncus
- 3 Iris
- 4 Rubaniers
- 5 Potamogetons
- 6 Myriophylles
- 7 Nénuphars
- 8 Massettes
- 9 Roseaux

© CREN-PC

Des petites zones humides utiles...

Élément identitaire des villages d'Eure-et-Loir, la mare fut longtemps le centre de la vie sociale grâce aux nombreuses fonctions qu'elle remplissait :

- Usages domestiques : cuisine, boisson, ménage, lavoir...
- Usages agricoles : arrosage, abreuvoir, nettoyage des animaux...
- Usages communaux : rétention d'eau, réserve incendie...
- Usages de loisirs : pêche, baignade, découverte de la nature...

Les différents types de mares d'Eure-et-Loir



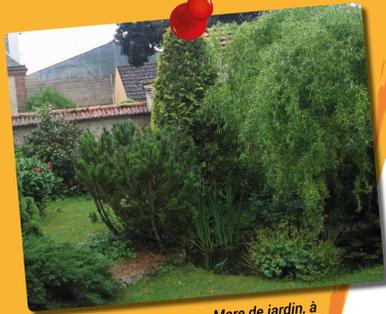
Mare de champs, à Saint-Sauveur-Marville



Mare de prairie, à Favières



Mare de village, au Gault-Saint-Denis



Mare de jardin, à Houville-la-Branche



Mare temporaire, à Prasville



Mare forestière, à Bu



Mare de carrière, à Viabon



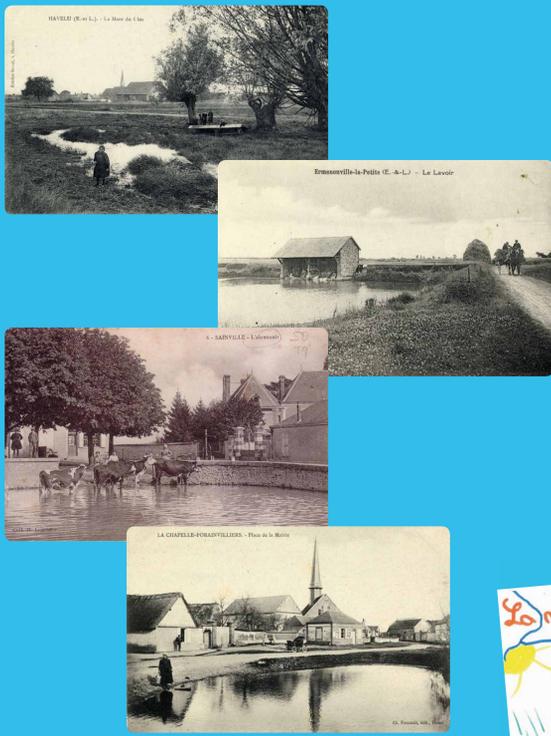
Conception : Cen Centre-Val de Loire dans le cadre du plan mares.
Crédits photos : Cen Centre-Val de Loire / B. Allard, S. Gobbar, F. Hergott, N. de Faveri - <http://nicolasdefaveri.free.fr>

Les mares

Des intérêts multiples...



La mare est souvent l'élément central des cartes postales anciennes.



Les mares, parfois uniques zones humides d'un territoire, ont également des fonctions écologiques souvent insoupçonnées ou méconnues.

Si leurs rôles et usages ont largement évolué au fil du temps, leurs intérêts et les services qu'elles rendent restent nombreux :

- Maintien de véritables réservoirs de biodiversité ;
- Gestion de la qualité et de la quantité d'eau : rétention, épuration...
- Constitution de réserves d'eau gratuite et disponible : abreuvement, réserve incendie...
- Contribution à l'amélioration du cadre de vie ;
- Support d'éducation à l'environnement.



Plan mares d'Eure-et-Loir



Sympetrum sanguin

Animation du musée de Chartres pour le collège de Mignières

Des milieux toujours menacés...

Au cours du 20^e siècle, comme toutes les zones humides souvent considérées comme insalubres, **les mares ont payé un lourd tribut à l'évolution de notre société.** Toujours d'actualité, l'adduction d'eau potable, l'intensification de l'agriculture et la diminution de l'élevage, les pollutions, l'aménagement de parkings et l'élargissement de routes ont provoqué le comblement de très nombreuses mares.

Plus récemment, **l'arrivée d'espèces exotiques envahissantes**, aussi bien végétales (Jussie, Myriophylle du Brésil...) qu'animales (Écrevisse de Louisiane, Ragondin, Perche-soleil et autres poissons...) constitue une menace supplémentaire.

Myriophylle envahissant une mare à Garancières-en-Drouais



Comblement d'une mare à Bonneval



Poisson et Égérie dense



Disparition d'une mare à Dammarie (avant : à gauche - après : à droite)



Les mares

Un réseau à protéger !

Mares et étangs sont des milieux de vie indispensables pour de nombreuses espèces rares et en danger, que ce soit au niveau national ou européen.

Il est donc urgent de protéger, restaurer et maintenir ces milieux naturels.



Plan mares d'Eure-et-Loir

Au regard des nombreux rôles que jouent les mares et des atteintes qu'elles ont subies, il est primordial de préserver le réseau encore existant.

Milieu vivant et fragile en constante évolution, une mare non entretenue finit toujours par se combler. Pour rester en bonne santé, une mare a besoin d'une surveillance régulière.

Comment les protéger ?

- En sensibilisant les propriétaires au maintien en bon état de leur(s) mare(s).
- À travers le plan local d'urbanisme (PLU) : en identifiant et localisant les éléments du paysage à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique ou écologique.



Comment les gérer ?

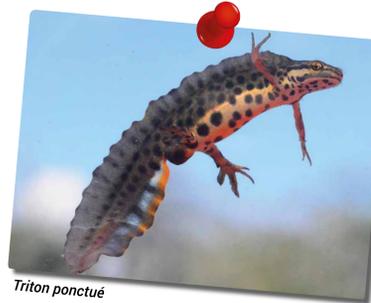
- En intervenant de manière préventive plutôt que curative,
- En préférant les interventions douces et répétées à une intervention « lourde ».
- Par exemple, au fil du temps, certaines plantes peuvent se développer de façon trop importante dans la mare et limiter la surface en eau libre : enlever chaque année quelques plantes est alors moins perturbant et coûteux que de réaliser une intervention mécanique quand la mare est complètement envahie.

La faune des mares

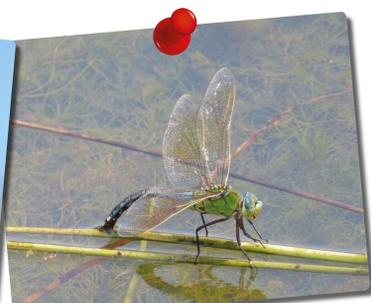
Qu'elles soient de prairie, en forêt, au sein du village ou d'une carrière, toutes les mares abritent une grande diversité d'espèces animales. Certaines d'entre elles y passent toute leur vie alors que d'autres n'y viennent que pour se reproduire ou se nourrir.



Salamandre tachetée



Triton ponctué



Anax empereur

L'introduction d'animaux : une idée à bannir !

L'arrivée de la plupart des animaux sur une mare se fait naturellement. Cela ne demande qu'un peu de patience. Il est en outre nécessaire que la mare réponde à leurs besoins vitaux. Et s'il est tentant d'introduire des espèces d'élevage telles que poissons ou canards, ces dernières auront une forte incidence sur l'équilibre écologique du plan d'eau, au risque de le transformer en une retenue d'eau quasi stérile...



Canards et poissons, une présence à éviter pour l'équilibre de la mare



Les mares

Une flore exceptionnelle

Les plantes sont essentielles à la vie dans les mares.



Du haut des berges au centre de la mare, tout un cortège de plantes colonise les mares, chacune suivant ses besoins en eau. Certaines étalent leurs feuilles à la surface de l'eau alors que d'autres n'ont d'immersedes que leurs racines.

Les plantes sont essentielles à la vie dans les mares : elles contribuent à l'épuration et l'oxygénation des eaux et servent de refuge, de supports de ponte et de nourriture pour de nombreux animaux. Elles maintiennent également les berges. Dans la grande majorité des cas, elles arrivent naturellement, transportées par le vent ou les animaux.



Iris faux-acore, plante des berges



Renoncule peltée, plante aquatique



Renouée amphibie, plante aquatique



Chara globularis, algue



Cératophylle submergé, plante amphibie, espèce déterminante ZNIEFF (zone naturelle d'intérêt écologique faunistique et floristique)



Plan mares d'Eure-et-Loir



Nouvelle menace !

Des plantes exotiques envahissantes s'observent parfois sur les mares d'Eure-et-Loir. Introduites volontairement pour l'ornement ou accidentellement, elles peuvent rapidement poser des problèmes de gestion de la mare.

Votre mare est fortement envahie par une plante ? Espèce locale ou exotique ? L'impact n'est pas le même... Des organismes compétents peuvent vous aider à faire le bon choix pour les gérer.



Aster américain



Jussie



Égérie dense



Lagarosiphon



Les mares

Un plan d'actions

Lancé en 2008, le plan mares prévoit la réalisation d'actions en faveur du réseau de mares départemental.

Plus de 20 structures sont aujourd'hui engagées dans sa mise en œuvre afin d'avoir une démarche coordonnée, efficace et répondant aux attentes des propriétaires de mares, et notamment des communes.

Ce plan d'actions s'articule autour de quatre axes :

Connaître : identifier et cartographier le réseau de mares d'Eure-et-Loir et les espèces qui y vivent,

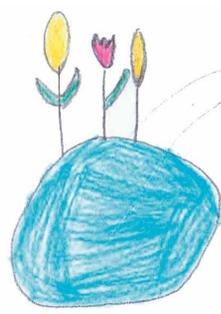
Protéger : assurer la sauvegarde des mares, de leurs richesses et fonctionnalités,

Gérer : accompagner les propriétaires de mares, et principalement les communes, dans la gestion, la restauration ou la réhabilitation de leurs mares,

Valoriser : sensibiliser tous les publics à la préservation des mares des communes.



Plan mares d'Eure-et-Loir



Le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire

Association loi 1901, le Conservatoire s'est donné pour mission la sauvegarde des milieux naturels remarquables pour leur faune, leur flore, leur qualité paysagère ou leur intérêt géologique. Afin de préserver la biodiversité locale tout en sensibilisant à cette nécessité, il s'appuie sur quatre axes de travail : connaître les milieux, la biodiversité et les enjeux, les protéger dans la durée, les gérer afin de les entretenir ou de les restaurer, les valoriser à travers un réseau d'espaces naturels de qualité.



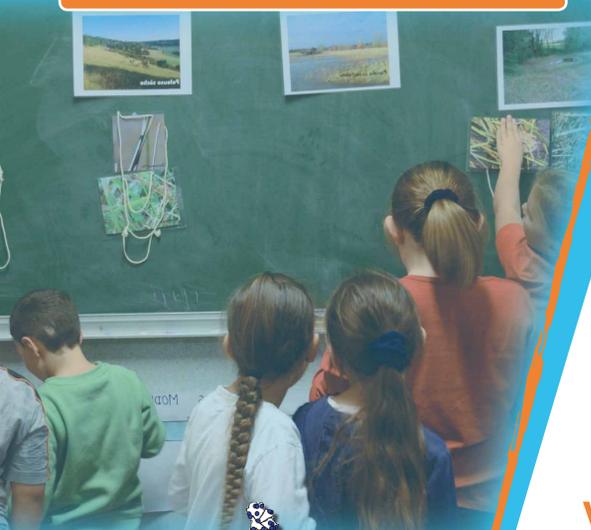
La mare de Gommerville



En 2011, les élus font une demande de subvention auprès du Conseil départemental, de l'Europe et de la Région, dans le cadre du contrat de pays de Beauce, en vue de réhabiliter

une mare communale. Dans le cadre du plan d'actions mares, une réunion est organisée sur le terrain avec tous les partenaires (techniques et financiers) du projet afin de définir les aménagements nécessaires.

Plan mares d'Eure-et-Loir



Restaurer la mare : une démarche globale

Connaître - Entre 2011 et 2012, des inventaires naturalistes sont menés sur la mare afin de mieux connaître les espèces présentes et de définir les opérations adaptées. Ils mettent notamment en évidence la présence de deux crapauds protégés au niveau national.



Valoriser - Durant l'année scolaire 2012-2013, un projet pédagogique est mené avec l'école afin de sensibiliser les enfants à la préservation des mares mais également d'échanger sur les travaux prévus. Une sortie est réalisée sur la mare avant les travaux.



Gérer - Durant l'automne 2012, les travaux sont réalisés. C'est la période idéale car la moins perturbante pour les espèces présentes. Deux bassins sont créés à l'emplacement de la mare historique, le premier ayant un rôle accru pour l'épuration de l'eau. Les élèves prennent en charge une partie des plantations sur les berges.



Valoriser - Le 22 juin 2013, la mare est inaugurée en présence de nombreux habitants, et en particulier des enfants de l'école. Un panneau d'information « plan mares » est posé près de la mare pour expliquer la démarche.



Connaître - Durant l'année 2014, de nouveaux inventaires sont réalisés afin de s'assurer que les espèces patrimoniales présentes avant les travaux utilisent toujours la mare. Le nombre de têtards de crapauds observés confirme qu'ils ont grandement profité de la restauration. De nouvelles espèces sont observées et viennent enrichir la biodiversité communale.

Comment je vois

la mare communale de Gommerville :

